

Le bilan de santé en 4 questions

1 Pour qui ? Les **assurés** sociaux affiliés à la CPAM du régime général et des sections locales, ainsi que **leurs ayants droit** (dès l'âge de 6 ans). Pour les autres régimes, il convient de contacter sa caisse d'affiliation pour demander une éventuelle prise en charge.

2 Pourquoi ? Le **bilan de santé préventif** est une démarche personnelle d'un assuré et ne remplace en aucun cas la visite médicale du travail. Aucun soin ni prescription ne sera délivré à cette occasion.

3 Combien ça coûte ? Le bilan est entièrement **gratuit**. Aucune indemnité de transport ou de perte de salaire ne sera versée.

4 Combien de temps ça dure ? Le bilan dure environ **3 ou 4 heures** et a lieu **le matin** uniquement à **Montauban**.

Les plus...

→ L'occasion d'aborder des sujets que vous n'avez peut-être jamais eu encore l'occasion d'évoquer, de vous informer et d'obtenir les réponses aux questions que vous vous posez.

→ Pour faciliter l'accès aux soins un accompagnement social et administratif ainsi qu'une proposition de RDV à la CPAM peuvent vous être proposés.

→ Une information et de la documentation pour la déclaration de votre médecin traitant, l'accès à la CMUC, à l'Aide à la Complémentaire Santé...

→ Des conseils personnalisés en prévention et éducation pour la santé.

Pour demander un rendez-vous, c'est facile !

● Par **mail** :

 centredeprevention.cpam-montauban@assurance-maladie.fr

● par **courrier** en renvoyant le bulletin d'inscription à :

 **Centre d'Examens de Santé
de la CPAM Tarn et Garonne
12 rue du Général Sarrail
82000 Montauban**

● par **téléphone** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au :

 **36 46** (service gratuit + prix appel)

Pour vous rendre au bilan, suivez le plan !



 Centre d'Examens de Santé, 12 rue du Général Sarrail - MONTAUBAN

A la CPAM, votre **santé** nous tient à cœur



Le Centre d'Examens de Santé de la CPAM vous propose un **bilan de santé complet et gratuit**.

Faisons le point aujourd'hui sur votre santé de demain.


l'Assurance
Maladie
TARN-ET-GARONNE

Bulletin d'inscription pour un examen de santé

Vos coordonnées

- **Nom**
- **Prénom**
- **Nom de jeune fille**
- **Date de naissance** __/__/____
- **N° sécurité sociale** __/__/____/____/____/____/____
- **Adresse**
- **Code postal**
- **Ville**
- **Téléphone portable** __/__/____/____/____/____
- **Téléphone fixe** __/__/____/____/____/____

Vos préférences pour un rendez-vous :

→ à **Montauban**

Cochez 2 cases pour indiquer **les matinées** où vous êtes disponible :

- Lundi Mardi Mercredi
 Jeudi Vendredi

→ **Indisponible** du __/__/____
 au __/__/____

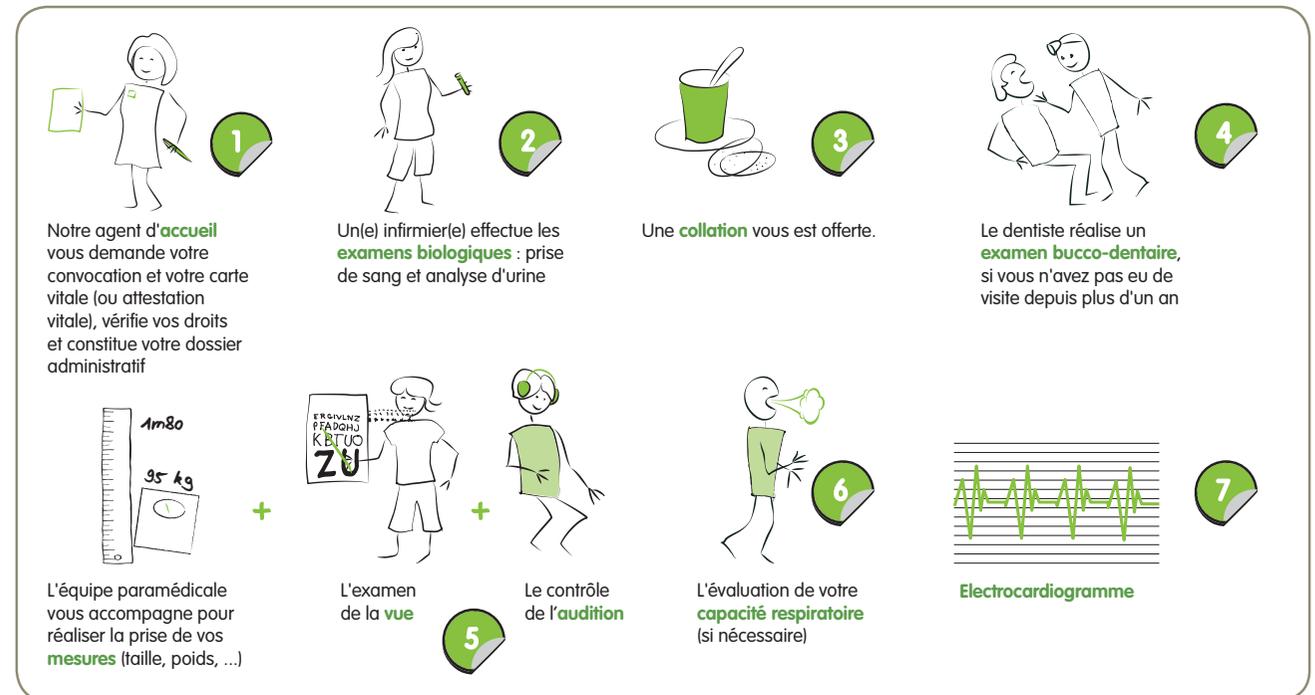
En fonction des préférences indiquées, la date et l'heure définitives du rendez-vous vous seront précisées dans un courrier de convocation envoyé à votre domicile.

Les données recueillies à l'occasion de votre inscription à l'examen de santé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn et Garonne font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel pour la gestion de votre dossier médical. Conformément à l'article 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez y accéder afin d'exiger du Centre qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour.

Comment se déroule le bilan de santé ?

L'examen de santé vous permet de bénéficier d'un **bilan personnalisé, périodique et gratuit**.

Le contenu de votre examen sera défini par l'équipe médicale et paramédicale en fonction de votre âge et de votre sexe, mais également par rapport aux facteurs de risque liés à votre mode de vie, à vos antécédents médicaux/familiaux et à votre parcours professionnel.



A l'issue des examens paracliniques, le médecin vous reçoit pour un examen clinique individuel et confidentiel.

8 C'est un moment d'échanges où le médecin vous écoute. Il vous donne des conseils personnalisés et vous commente les premiers examens paracliniques réalisés dans la matinée. Si nécessaire, le médecin vous propose de bénéficier d'examen complémentaires (dépistages HIV, Hépatite C, frottis...).

Le médecin peut également vous proposer une consultation de tabacologie, un rendez-vous avec un psychologue, une participation à des ateliers d'éducation thérapeutique pour les personnes diabétiques ou encore une orientation vers une assistante sociale.

Profitez de ce temps d'échanges privilégié pour **poser toutes les questions liées à votre santé**

Une fois votre bilan de santé terminé, **vos résultats vous sont envoyés à domicile.**

Une **copie des résultats pourra être transmise à votre médecin traitant.**